

# L'EXPRESSO

## LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter une bonne et heureuse année. Souhaitons-nous de la paix, de la santé, et de la solidarité. Lors de l'activité de la rentrée, le SEECM conjointement avec le Syndicat des employé.es du cégep Montmorency a fait signer par les membres une carte de meilleurs vœux pour l'année 2020. Une carte dans laquelle on souhaite une négociation satisfaisante, non seulement en lien avec la question salariale mais aussi et surtout une négociation qui va améliorer les conditions de travail de toutes et de tous. Cette carte sera bientôt remise à M.Olivier Simard lors d'une activité à venir.

Les 16 et 17 janvier derniers, votre comité exécutif a assisté à un regroupement cégep à Montréal. C'est avec une certaine fébrilité que la première vague de nos demandes pour la négociation 2020 a été amendée et adoptée par les représentant.es des exécutifs du regroupement de la FNEEQ. On nous a également présenté la deuxième vague de demandes que nous vous soumettrons lors des assemblées générales des 28 janvier et 18 février.



Le comité de négociation de la FNEEQ

Luc Vandal, Josée Déziel, Philippe Lagogiannis, Anne-Marie Bélanger, Sébastien Manka et Yanick Charbonneau (porte-parole)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Nous voulons simplement vous informer que lors d'activités syndicales, en support aux luttes syndicales de l'industrie du taxi et de l'hôtellerie, la FNEEQ-CSN ne remboursera plus les transports en UBER et équivalents ni les hébergements de type Airbnb.

Également, lorsque l'activité se tient à plus de 80 km du cégep, il n'est plus nécessaire, à la FNEEQ-CSN, de fournir des factures pour le remboursement des repas. Les remboursements seront payés selon le cumul maximal des barèmes en vigueur. Cependant, si l'activité est à moins de 80 km du cégep, il faut toujours fournir toutes les pièces justificatives. À noter qu'il est toujours obligatoire de fournir les factures pour ce qui est du transport ou de l'hébergement. Ces mesures s'appliquent seulement pour les remboursements effectués par la FNEEQ-CSN.

Pour les remboursements faits par le SEECM, nous prévoyons proposer à une assemblée générale suivante de s'arrimer à ces mesures en solidarité avec les camarades des services de taxis et du milieu de l'hôtellerie et afin de simplifier les demandes de remboursements pour les membres participant aux instances syndicales.

### À VOS AGENDAS

#### Assemblées générales

Nous vous rappelons que 7 assemblées générales sont prévues cet hiver : les mardis 28 janvier, 18 et 25 février, 17 mars, 7 et 28 avril de 11h50 à 14h10.

L'assemblée générale annuelle, où il est question du budget, du bilan de l'année, des élections générales, etc., serait le mercredi 13 mai, journée de l'épreuve uniforme en français. Prévoyez une bonne partie de la journée pour cette assemblée costauda.

#### Rencontre entre les Coordinations départementales et le Comité exécutif

Le lundi 3 février, entre 10h et 11h30 au local A-1238

#### Accueil des nouvelles et nouveaux professeur.e.s

Le lundi 10 février en soirée

Plus de détails à venir. Surveillez vos courriels!

# RETOUR SUR LE DISCOURS DE LA RENTRÉE

Disons-le d'emblée : l'arrivée de notre nouveau directeur général, M. Olivier Simard, a contribué à un apaisement marqué des relations de travail après des années difficiles (2014-2019).

Lors de son discours de la Fête de la rentrée le 15 janvier dernier, plusieurs d'entre nous ont apprécié son humilité, son humanité et son sens de l'humour, qualités qui faisaient cruellement défaut à son prédécesseur. Son appel à l'énergie de la communauté montmorencienne, à « l'intelligence collective », voire à « l'amour » (avec un grand « A ») a fini de charmer ceux et celles qui ne l'avaient pas encore rencontré.

Ce discours a toutefois suscité des réactions variées dans l'auditoire et nous souhaitons ici soumettre à votre attention certains éléments qui nous semblent plus problématiques.

## Une apologie du changement, de « l'innovation » et de la compétitivité

M. Simard a livré un constat relativement consensuel : nous vivons dans un monde en perpétuel changement, changement dont le rythme s'accélère aussi, notamment dans un nouvel environnement numérique. Dans ce contexte, M. Simard nous a dit qu'il faut nous adapter. Il nous a conviés à « innover », à « gérer le changement » plutôt que de le subir, à rester en tête de peloton et à « rayonner » puisque les autres, semble-t-il, nous regardent. Il nous a enfin mis en garde contre la « résistance au changement ».

Entendons-nous bien : personne ne veut rester figé dans le passé. Personne ne souhaite que nous soyons « les moins bons ». Mais permettons-nous au passage de souligner que ce discours sur l'innovation et sur la compétitivité, c'est aussi celui emprunté par le néolibéralisme qui cherche à s'imposer en éducation en général et dans le réseau collégial en particulier. C'était aussi celui d'Hervé Pilon quand il a permis l'arrivée de chaînes de restauration rapide dans le Collège, quand il a choisi de privatiser le service d'imprimerie, quand il nous a proposé d'enseigner le soir, quand il critiquait

le supposé passésisme de la formation générale, notamment en littérature et en philosophie... À ses yeux, nos réactions n'étaient tout simplement qu'une simple « résistance au changement ».

## L'avenir est-il au télenseignement et aux étudiants internationaux?



Alpha Stock Images - <http://alphastockimages.com/>

Quand, pour illustrer la nécessité de nous adapter, M. Simard a souligné que nous aurons bientôt dans nos classes une « génération alpha » – qui ne saurait pas ce qu'est un crayon – et qu'il nomme du même souffle le cégep de Beauce-Appalaches parmi les cégeps ayant dû « s'adapter », lui dont l'entièreté de la Formation continue se fait en télenseignement plutôt que dans des classes, nous croyons qu'il est légitime de se questionner. Quand M. Simard nous explique que des cégeps en région ne réussissent à survivre que par le recrutement massif d'étudiants internationaux, nous devons lui rappeler qu'il existe un risque sérieux que cette « marchandisation » ait pour effet de permettre le désengagement de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur.

## En période de négociation, les mots ont-ils un sens?

En cette période de négociation de la convention collective, difficile de ne pas mettre en lien le vocabulaire et les exemples choisis, d'une part, et les demandes patronales d'autre part. Si vous avez lu les demandes patronales déposées en décembre, vous aurez constaté que ces demandes sont faites dans le même registre, au nom de la « souplesse », du « besoin d'agilité », de l'utilisation « optimale » des ressources et de « l'efficience ». Et que nous offre-t-on, au nom de ces exigences ?

- Augmentations salariales sous le niveau de l'inflation
- Attaques contre les syndicats (moins d'informations, moins de consultations)
- Restrictions à l'autonomie des professeurs et des départements
- Accroissement de la précarité (notamment à la Formation continue)
- Alourdissement de la charge de travail
- Développement du télenseignement
- Développement sans entraves des centres d'études collégiales (CEC)
- Introduction d'une période de probation et évaluation des enseignant.e.s

Apprécier sincèrement notre directeur général ne doit pas nous faire oublier qu'il n'est pas, dans le contexte de la négociation, une personne neutre, et que les mots qu'il emploie ont un sens. Les DG des 48 collèges publics du Québec – à travers leur forum que constitue la Fédération des cégeps – sont partie prenante, avec le Conseil du Trésor, du Comité national de négociation des collèges (CPNC). Pour le dire autrement, les orientations et les demandes du CPNC, ce sont aussi celles de notre DG !

Dans ce contexte, si notre directeur général souhaite réellement innover, on lui propose cette petite révolution : qu'il nous soutienne en intervenant auprès du Conseil du trésor et du Comité patronal de négociation des collèges. Pour ce faire, qu'il demande à ces derniers :

- d'agir afin de réduire massivement la précarité;
- de proposer des augmentations salariales décentes;
- de reconnaître définitivement notre autonomie professionnelle.

À ce moment, il nous fera plaisir de l'applaudir sans réserve !

## Le comité exécutif - SEECM

### L'INFORMO : APPEL DE TEXTES

Nous sommes déjà à prévoir les prochains numéros de L'Informo. Comme vous le savez, nous proposons que L'Informo traite de dossiers syndicaux en profondeur. Nous vous soumettons ces deux thèmes pour les prochains numéros, mais ce sera toujours avec plaisir que nous publierons tous vos textes.

Pour publication en mars : Dossier Femmes

Pour publication en mai : Dossier Négociation

Faites-nous parvenir vos textes à [syndens@cmontmorency.qc.ca](mailto:syndens@cmontmorency.qc.ca)